

REPUBLIQUE FRANÇAISE

: COMMUNE DE LESPARRE MEDOC (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21330240900015

POSTE COMPTABLE : TRESOR PUBLIC PERCEPTION

M. 57

Compte administratif

Voté par nature

BUDGET : COMMUNE (3)

ANNEE 2024

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	27
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	29
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	33
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	41
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	43
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	45
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	46
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	51
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	53
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	54
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	56
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	57

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	58
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	59
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	60
B3.1 - Etat des provisions constituées	61
B3.2 - Etalement des provisions	63
B4 - Etat des charges transférées	64
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	65
B6 - Prêts	66
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	67
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	68
B7.3 - Etat des emprunts garantis	69
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	70
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	71
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	72
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	73
B7.8 - Autres engagements donnés	74
B7.9 - Autres engagements reçus	75
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	76
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	78
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	83
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	84
B11.2 - Liste des établissements publics créés	85
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	86
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	87
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	89
B13 - Opérations liées aux cessions	90
B14 - Etat des travaux en régie	91
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	93
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	94
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	95
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	97
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	103
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	108
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	109
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	110
D6 - Actions de formation des élus	111
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	112
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	113
D9 - Identification des flux croisés	114
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	115
D11 - Décisions en matière de taux	118
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet

V - Arrêté et signatures

A - Arrêté et signatures

119

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	5920

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	784.08

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	1 057,94
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	1 212,05
3	Dépenses d'équipement brut / population	178,45
4	Encours de dette / population (2) (3)	586,15
5	DGF / population	283,79
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	57,15
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	8 390 503,89	8 220 876,14	1 089 791,52	A1	920 163,77
Investissement	1 641 102,62	1 016 605,29	32 656,67	A2	-591 840,66
Dont 1068		72 287,73			
Fonctionnement	6 749 401,27	7 204 270,85	1 057 134,85	A3	1 512 004,43

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 221 749,50	III + IV	19 000,00	B1	-202 749,50
Investissement	I 221 749,50	III	19 000,00	B2	-202 749,50
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)		
TOTAL	A1 + B1	717 414,27
Investissement	A2 + B2	-794 590,16
Fonctionnement	A3 + B3	1 512 004,43

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 221 749,50
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
101	Opération d'équipement n° 101	5 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	185 957,50
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	30 792,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 19 000,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	19 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET	A

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	6 749 401,27	G	7 204 270,85
	Section d'investissement	B	1 641 102,62	H	1 016 605,29

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	1 057 134,85
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	32 656,67

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	8 390 503,89	= G + H + I + J	9 310 667,66
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	221 749,50	L	19 000,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	221 749,50	= K + L	19 000,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	6 749 401,27	= G + I + K	8 261 405,70
	Section d'investissement	= B + D + F	1 862 852,12	= H + J + L	1 068 261,96
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	8 612 253,39	= G + H + I + J + K + L	9 329 667,66

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		250 114,82
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	11 044,80	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	10 109,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	615 005,32	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	420 282,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		1 056 441,12	250 114,82
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	182 440,87
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	555 737,30	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	25 369,55
Total des réalisations financières		555 737,30	207 810,42
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 612 178,42	II 457 925,24
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	28 924,20	486 392,32
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 28 924,20	IV 486 392,32

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 641 102,62	II + IV	944 317,56
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	32 656,67
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	72 287,73

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 641 102,62	II + IV + VI + VII	1 049 261,96
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-591 840,66		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	1 806 234,63	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	686 248,60
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	3 579 584,26	73 Impôts et taxes (sauf 731)	595 384,00
		731 Fiscalité locale	3 949 573,84
		74 Dotations et participations (1)	1 842 227,09
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	716 446,63	75 Autres produits de gestion courante (1)	78 989,09
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	11 177,01
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	6 102 265,52	Total recettes de gestion des services	7 163 599,63
66 Charges financières	119 825,76	76 Produits financiers	8 167,09
67 Charges spécifiques (1)	820,93	77 Produits spécifiques (1)	3 579,93
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	40 096,74	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 6 263 008,95	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 7 175 346,65

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	486 392,32	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	28 924,20
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 486 392,32	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 28 924,20

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III	6 749 401,27	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV	7 204 270,85
---	----------------	---------------------	---	----------------	---------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	1 057 134,85

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V	6 749 401,27	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI	8 261 405,70
---	--------------------	---------------------	---	---------------------	---------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	1 512 004,43				
--	---------------------	--	--	--	--

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	1 905,58	1 905,58
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	555 737,30	0,00	555 737,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	11 044,80	0,00	11 044,80
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	10 109,00	0,00	10 109,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	615 005,32	0,00	615 005,32
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	420 282,00	27 018,62	447 300,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 612 178,42	28 924,20	1 641 102,62

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	1 806 234,63		1 806 234,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	3 579 584,26		3 579 584,26
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	716 446,63	0,00	716 446,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	119 825,76	0,00	119 825,76
67	Charges spécifiques (9)	820,93	0,00	820,93
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	40 096,74	486 392,32	526 489,06
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		6 263 008,95	486 392,32	6 749 401,27

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	182 440,87	0,00	182 440,87
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	250 114,82	0,00	250 114,82
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	25 369,55	0,00	25 369,55
28	Amortissement des immobilisations		486 392,32	486 392,32
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		457 925,24	486 392,32	944 317,56

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	72 287,73
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	32 656,67
--	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	11 177,01		11 177,01
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	686 248,60		686 248,60
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		27 018,62	27 018,62
73	Impôts et taxes (sauf 731)	595 384,00		595 384,00
731	Fiscalité locale	3 949 573,84		3 949 573,84
74	Dotations et participations (8)	1 842 227,09		1 842 227,09
75	Autres produits de gestion courante (8)	78 989,09	0,00	78 989,09
76	Produits financiers	8 167,09	0,00	8 167,09
77	Produits spécifiques (8)	3 579,93	1 905,58	5 485,51
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		7 175 346,65	28 924,20	7 204 270,85

Pour information R002 Résultat positif reporté	1 057 134,85
---	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 134 000,00	1 641 102,62	221 749,50	271 147,88	0,00	1 641 102,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	11 044,80	0,00	955,20	0,00	11 044,80
204	Subventions d'équipement versées (7)	11 000,00	10 109,00	0,00	891,00	0,00	10 109,00
21	Immobilisations corporelles	973 899,60	615 005,32	185 957,50	172 936,78	0,00	615 005,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	503 100,40	420 282,00	30 792,00	52 026,40	0,00	420 282,00
	Total des opérations d'équipement (3)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 505 000,00	1 056 441,12	221 749,50	226 809,38	0,00	1 056 441,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	557 000,00	555 737,30	0,00	1 262,70		555 737,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		557 000,00	555 737,30	0,00	1 262,70	0,00	555 737,30
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 062 000,00	1 612 178,42	221 749,50	228 072,08	0,00	1 612 178,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	72 000,00	28 924,20		43 075,80		28 924,20
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		72 000,00	28 924,20		43 075,80		28 924,20
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		2 134 000,00	1 641 102,62	221 749,50	271 147,88	0,00	1 641 102,62

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		2 101 343,33	1 016 605,29	19 000,00	1 065 738,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	281 500,00	250 114,82	19 000,00	12 385,18
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	322 000,00	0,00	0,00	322 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		603 500,00	250 114,82	19 000,00	334 385,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	332 287,73	254 728,60	0,00	77 559,13
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 400,00	25 369,55	0,00	30,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		0,00	
Total des recettes financières		397 687,73	280 098,15	0,00	117 589,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 001 187,73	530 212,97	19 000,00	451 974,76
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	600 000,00			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	500 155,60	486 392,32		13 763,28
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 100 155,60	486 392,32		613 763,28
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		32 656,67			
Total des recettes d'investissement cumulées		2 134 000,00	1 049 261,96	19 000,00	1 065 738,04

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		2 134 000,00	1 641 102,62	221 749,50	271 147,88	0,00	1 641 102,62
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	12 000,00	11 044,80	0,00	955,20	0,00	11 044,80
2051	Concessions, droits similaires	12 000,00	11 044,80	0,00	955,20	0,00	11 044,80
204	Subventions d'équipement versées (9)	11 000,00	10 109,00	0,00	891,00	0,00	10 109,00
20421	Privé : Bien mobilier, matériel	11 000,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
20422	Privé : Bâtiments, installations	0,00	10 109,00	0,00	-10 109,00	0,00	10 109,00
21	Immobilisations corporelles	973 899,60	615 005,32	185 957,50	172 936,78	0,00	615 005,32
2111	Terrains nus	9 000,00	229,96	9 000,00	-229,96	0,00	229,96
2115	Terrains bâtis	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	8 000,00	0,00	0,00	8 000,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagements	72 000,00	81 168,00	0,00	-9 168,00	0,00	81 168,00
21311	Bâtiments administratifs	65 000,00	60 628,70	0,00	4 371,30	0,00	60 628,70
21312	Bâtiments scolaires	60 000,00	55 473,00	0,00	4 527,00	0,00	55 473,00
21314	Bâtiments culturels et sportifs	77 678,00	63 189,60	0,00	14 488,40	0,00	63 189,60
21318	Autres bâtiments publics	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	5 388,00	0,00	-5 388,00	0,00	5 388,00
2152	Installations de voirie	15 000,00	39 702,60	0,00	-24 702,60	0,00	39 702,60
21533	Réseaux câblés	0,00	1 444,80	0,00	-1 444,80	0,00	1 444,80
21534	Réseaux d'électrification	175 000,00	170 810,57	0,00	4 189,43	0,00	170 810,57
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	176 957,50	-176 957,50	0,00	0,00
215738	Autre matériel et outillage de voirie	71 240,00	66 240,00	0,00	5 000,00	0,00	66 240,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 000,00	3 442,00	0,00	1 558,00	0,00	3 442,00
21828	Autres matériels de transport	50 000,00	45 948,32	0,00	4 051,68	0,00	45 948,32
21831	Matériel informatique scolaire	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	326,98	0,00	-326,98	0,00	326,98
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 000,00	3 782,40	0,00	6 217,60	0,00	3 782,40
2185	Matériel de téléphonie	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	189 981,60	17 230,39	0,00	172 751,21	0,00	17 230,39
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	503 100,40	420 282,00	30 792,00	52 026,40	0,00	420 282,00

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
2315	Install., matériel et outill. technique	503 100,40	420 282,00	30 792,00	52 026,40	0,00	420 282,00
	Total des opérations d'équipement (4)	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement		1 505 000,00	1 056 441,12	221 749,50	226 809,38	0,00	1 056 441,12
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	557 000,00	555 737,30	0,00	1 262,70		555 737,30
1641	Emprunts en euros	557 000,00	555 737,30	0,00	1 262,70		555 737,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		557 000,00	555 737,30	0,00	1 262,70	0,00	555 737,30
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		2 062 000,00	1 612 178,42	221 749,50	228 072,08	0,00	1 612 178,42
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	72 000,00	28 924,20		43 075,80		28 924,20
	Reprise sur autofinancement antérieur	2 000,00	1 905,58		94,42		1 905,58
139361	Dotation équip.territoires ruraux transf	2 000,00	1 905,58		94,42		1 905,58
	Charges transférées (7)	70 000,00	27 018,62		42 981,38		27 018,62
2313	Constructions	70 000,00	27 018,62		42 981,38		27 018,62
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		72 000,00	28 924,20		43 075,80		28 924,20

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
101	REVITALISATION CENTRE BOURG		5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 101
LIBELLE : REVITALISATION CENTRE BOURG
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 000,00	A1 0,00	5 000,00	0,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	5 000,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	0,00

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		2 101 343,33	1 016 605,29	19 000,00	1 065 738,04
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	281 500,00	250 114,82	19 000,00	12 385,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	22 500,00	0,00	0,00	22 500,00
1323	Subv. non transf. Départements	44 000,00	24 000,00	12 000,00	8 000,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	215 000,00	210 403,32	0,00	4 596,68
13461	Dot. équip.territoires ruraux non transf	0,00	15 711,50	7 000,00	-22 711,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	322 000,00	0,00	0,00	322 000,00
1641	Emprunts en euros	322 000,00	0,00	0,00	322 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		603 500,00	250 114,82	19 000,00	334 385,18
10	Dotations, fonds divers et réserves	332 287,73	254 728,60	0,00	77 559,13
10222	FCTVA	130 000,00	99 737,37	0,00	30 262,63
10226	Taxe d'aménagement	130 000,00	82 703,50	0,00	47 296,50
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	72 287,73	72 287,73	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 400,00	25 369,55	0,00	30,45
27638	Créance Autres établissements publics	25 400,00	25 369,55	0,00	30,45
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00		0,00	
Total des recettes financières		397 687,73	280 098,15	0,00	117 589,58
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 001 187,73	530 212,97	19 000,00	451 974,76
021	Virement de la section de fonctionnement	600 000,00	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	500 155,60	486 392,32		13 763,28

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
2805	Licences, logiciels, droits similaires	3 000,00	2 970,00		30,00
28128	Autres aménagements de terrains	166 000,00	165 654,07		345,93
281316	Equipements de cimetière	5 500,00	5 034,24		465,76
281321	Immeubles de rapport	6 500,00	6 328,53		171,47
281351	Bâtiments publics	7 500,00	7 202,97		297,03
28138	Autres constructions	12 500,00	12 424,84		75,16
28152	Installations de voirie	97 500,00	97 310,25		189,75
281533	Réseaux câblés	18 000,00	17 731,72		268,28
281534	Réseaux d'électrification	75 000,00	74 965,51		34,49
281568	Autre matériel, outillage incendie	2 000,00	1 692,05		307,95
2815731	Matériel roulant	18 000,00	17 791,20		208,80
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 382,83		117,17
28158	Autres inst., matériel, outil. techniques	10 500,00	10 231,46		268,54
28181	Installations générales, aménagt divers	3 500,00	3 209,28		290,72
281828	Autres matériels de transport	17 500,00	17 460,40		39,60
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 068,53		-4 068,53
281838	Autre matériel informatique	10 500,00	5 883,47		4 616,53
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	2 857,71		-2 857,71
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00	7 630,31		2 869,69
28185	Matériel de téléphonie	0,00	204,00		-204,00
28188	Autres immo. corporelles	32 655,60	22 358,95		10 296,65
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre		1 100 155,60	486 392,32		613 763,28

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		7 780 000,00	6 729 524,40	19 876,87	0,00	1 030 598,73	0,00	6 749 401,27
011	Charges à caractère général (3)	2 147 244,40	1 786 357,76	19 876,87	0,00	341 009,77	0,00	1 806 234,63
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	3 590 000,00	3 579 584,26	0,00	0,00	10 415,74		3 579 584,26
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	763 500,00	716 446,63	0,00	0,00	47 053,37	0,00	716 446,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 515 744,40	6 082 388,65	19 876,87	0,00	413 478,88	0,00	6 102 265,52
66	Charges financières	121 000,00	119 825,76	0,00	0,00	1 174,24		119 825,76
67	Charges spécifiques (3)	3 000,00	820,93	0,00	0,00	2 179,07		820,93
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	40 100,00	40 096,74			3,26		40 096,74
Total des dépenses financières		164 100,00	160 743,43	0,00	0,00	3 356,57		160 743,43
Total des dépenses réelles		6 679 844,40	6 243 132,08	19 876,87	0,00	416 835,45	0,00	6 263 008,95
023	Virement à la section d'investissement	600 000,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	500 155,60	486 392,32			13 763,28		486 392,32
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 100 155,60	486 392,32			613 763,28		486 392,32
Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
Total des dépenses de fonctionnement cumulées		7 780 000,00	6 729 524,40	19 876,87	0,00	1 030 598,73	0,00	6 749 401,27

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		6 722 865,15	7 055 424,85	148 846,00	0,00	-481 405,70
013	Atténuations de charges (3)	0,00	11 177,01	0,00	0,00	-11 177,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	520 000,00	686 248,60	0,00	0,00	-166 248,60
73	Impôts et taxes (sauf 731)	575 000,00	446 538,00	148 846,00	0,00	-20 384,00
731	Fiscalité locale	3 806 000,00	3 949 573,84	0,00	0,00	-143 573,84
74	Dotations et participations (3)	1 707 000,00	1 842 227,09	0,00	0,00	-135 227,09
75	Autres produits de gestion courante (3)	33 165,15	78 989,09	0,00	0,00	-45 823,94
Total des recettes de gestion des services		6 641 165,15	7 014 753,63	148 846,00	0,00	-522 434,48
76	Produits financiers	8 200,00	8 167,09	0,00	0,00	32,91
77	Produits spécifiques (3)	1 500,00	3 579,93	0,00	0,00	-2 079,93
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		9 700,00	11 747,02	0,00	0,00	-2 047,02
Total des recettes réelles		6 650 865,15	7 026 500,65	148 846,00	0,00	-524 481,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	72 000,00	28 924,20			43 075,80
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		72 000,00	28 924,20			43 075,80

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	1 057 134,85					
---	---------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	7 780 000,00	8 112 559,70	148 846,00	0,00	-481 405,70
--	---------------------	---------------------	-------------------	-------------	--------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		7 780 000,00	6 729 524,40	19 876,87	0,00	1 030 598,73	0,00	6 749 401,27
011	Charges à caractère général (4)	2 147 244,40	1 786 357,76	19 876,87	0,00	341 009,77	0,00	1 806 234,63
60611	Eau et assainissement	16 000,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
60612	Energie - Electricité	320 000,00	315 463,84	0,00	0,00	4 536,16	0,00	315 463,84
60621	Combustibles	68 000,00	51 828,20	0,00	0,00	16 171,80	0,00	51 828,20
60622	Carburants	60 000,00	54 383,30	0,00	0,00	5 616,70	0,00	54 383,30
60623	Alimentation	160 000,00	163 803,95	0,00	0,00	-3 803,95	0,00	163 803,95
60624	Produits de traitement	22 000,00	20 852,90	0,00	0,00	1 147,10	0,00	20 852,90
60628	Autres fournitures non stockées	2 000,00	1 048,28	0,00	0,00	951,72	0,00	1 048,28
60631	Fournitures d'entretien	23 000,00	17 951,44	0,00	0,00	5 048,56	0,00	17 951,44
60632	Fournitures de petit équipement	220 093,00	166 141,19	801,68	0,00	53 150,13	0,00	166 942,87
60633	Fournitures de voirie	100 000,00	47 753,35	0,00	0,00	52 246,65	0,00	47 753,35
60636	Habillement et vêtements de travail	15 000,00	12 827,07	758,56	0,00	1 414,37	0,00	13 585,63
6064	Fournitures administratives	16 000,00	10 126,57	232,45	0,00	5 640,98	0,00	10 359,02
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	12 000,00	10 573,95	0,00	0,00	1 426,05	0,00	10 573,95
6067	Fournitures scolaires	30 000,00	25 477,48	35,78	0,00	4 486,74	0,00	25 513,26
6068	Autres matières et fournitures	1 000,00	153,80	0,00	0,00	846,20	0,00	153,80
611	Contrats de prestations de services	166 787,00	109 492,06	0,00	0,00	57 294,94	0,00	109 492,06
61221	Matériel roulant	20 000,00	27 092,69	0,00	0,00	-7 092,69	0,00	27 092,69
6132	Locations immobilières	5 000,00	7 890,57	0,00	0,00	-2 890,57	0,00	7 890,57
61351	Matériel roulant	65 000,00	52 956,69	0,00	0,00	12 043,31	0,00	52 956,69
61358	Autres	85 000,00	91 920,21	0,00	0,00	-6 920,21	0,00	91 920,21
61521	Entretien terrains	16 000,00	17 596,40	0,00	0,00	-1 596,40	0,00	17 596,40
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	69 464,40	76 269,88	0,00	0,00	-6 805,48	0,00	76 269,88
615228	Entretien, réparations autres bâtiments	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00	0,00	0,00
615231	Entretien, réparations voiries	7 000,00	17 179,83	1 212,00	0,00	-11 391,83	0,00	18 391,83
615232	Entretien, réparations réseaux	13 000,00	10 545,51	0,00	0,00	2 454,49	0,00	10 545,51
61551	Entretien matériel roulant	40 000,00	21 176,87	7 254,45	0,00	11 568,68	0,00	28 431,32
61558	Entretien autres biens mobiliers	16 000,00	11 413,14	1 159,57	0,00	3 427,29	0,00	12 572,71
6156	Maintenance	45 000,00	13 741,38	130,80	0,00	31 127,82	0,00	13 872,18
6161	Multirisques	0,00	19 879,97	0,00	0,00	-19 879,97	0,00	19 879,97
6162	Assur. obligatoire dommage-construction	30 000,00	51 069,28	0,00	0,00	-21 069,28	0,00	51 069,28

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6168	Autres primes d'assurance	50 000,00	4 773,62	0,00	0,00	45 226,38	0,00	4 773,62
617	Etudes et recherches	15 000,00	3 600,00	0,00	0,00	11 400,00	0,00	3 600,00
6182	Documentation générale et technique	5 000,00	1 432,40	0,00	0,00	3 567,60	0,00	1 432,40
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	12 356,56	1 515,00	0,00	-3 871,56	0,00	13 871,56
6188	Autres frais divers	40 000,00	54 564,63	492,00	0,00	-15 056,63	0,00	55 056,63
62268	Autres honoraires, conseils	15 000,00	838,60	0,00	0,00	14 161,40	0,00	838,60
6227	Frais d'actes et de contentieux	20 000,00	12 753,84	0,00	0,00	7 246,16	0,00	12 753,84
6228	Divers	85 000,00	90 643,24	3 724,20	0,00	-9 367,44	0,00	94 367,44
6231	Annonces et insertions	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6232	Fêtes et cérémonies	40 000,00	33 228,99	0,00	0,00	6 771,01	0,00	33 228,99
6233	Foires et expositions	0,00	648,00	0,00	0,00	-648,00	0,00	648,00
6234	Réceptions	9 000,00	1 470,49	479,84	0,00	7 049,67	0,00	1 950,33
6236	Catalogues et imprimés	27 000,00	10 356,60	0,00	0,00	16 643,40	0,00	10 356,60
6238	Divers	10 000,00	9 123,26	0,00	0,00	876,74	0,00	9 123,26
6247	Transports collectifs	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	4 000,00	4 781,81	0,00	0,00	-781,81	0,00	4 781,81
6261	Frais d'affranchissement	24 000,00	17 082,22	1 940,54	0,00	4 977,24	0,00	19 022,76
6262	Frais de télécommunications	29 000,00	26 740,54	0,00	0,00	2 259,46	0,00	26 740,54
627	Services bancaires et assimilés	2 000,00	64,53	0,00	0,00	1 935,47	0,00	64,53
6281	Concours divers (cotisations)	3 500,00	3 248,99	140,00	0,00	111,01	0,00	3 388,99
6282	Frais de gardiennage	2 000,00	896,64	0,00	0,00	1 103,36	0,00	896,64
6283	Frais de nettoyage des locaux	23 000,00	23 158,84	0,00	0,00	-158,84	0,00	23 158,84
62875	Remb. frais aux communes membres du GFP	4 000,00	1 207,96	0,00	0,00	2 792,04	0,00	1 207,96
62878	Remb. frais à des tiers	10 000,00	4 432,64	0,00	0,00	5 567,36	0,00	4 432,64
6288	Autres services extérieurs	10 000,00	317,56	0,00	0,00	9 682,44	0,00	317,56
63512	Taxes foncières	22 000,00	25 960,00	0,00	0,00	-3 960,00	0,00	25 960,00
6355	Taxes et impôts sur les véhicules	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	66,00	0,00	0,00	34,00	0,00	66,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	3 590 000,00	3 579 584,26	0,00	0,00	10 415,74		3 579 584,26
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	11 000,00	10 514,88	0,00	0,00	485,12		10 514,88
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	41 000,00	44 161,25	0,00	0,00	-3 161,25		44 161,25
64111	Rémunération principale titulaires	1 701 000,00	1 720 581,42	0,00	0,00	-19 581,42		1 720 581,42
64112	SFT, indemnité de résidence	30 000,00	21 189,45	0,00	0,00	8 810,55		21 189,45

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
64113	NBI	10 000,00	17 488,51	0,00	0,00	-7 488,51		17 488,51
64118	Autres indemnités	380 000,00	333 638,00	0,00	0,00	46 362,00		333 638,00
64131	Rémunérations	410 000,00	434 539,24	0,00	0,00	-24 539,24		434 539,24
64138	Primes et autres indemnités	0,00	744,45	0,00	0,00	-744,45		744,45
6417	Rémunérations des apprentis	9 000,00	18 681,30	0,00	0,00	-9 681,30		18 681,30
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	380 000,00	377 827,17	0,00	0,00	2 172,83		377 827,17
6453	Cotisations aux caisses de retraites	575 000,00	564 562,47	0,00	0,00	10 437,53		564 562,47
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	18 000,00	17 637,72	0,00	0,00	362,28		17 637,72
6475	Médecine du travail, pharmacie	8 000,00	875,40	0,00	0,00	7 124,60		875,40
6478	Autres charges sociales diverses	17 000,00	17 143,00	0,00	0,00	-143,00		17 143,00
014	Atténuations de produits	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		0,00
739118	Autres revers, restit. contrib. directes	15 000,00	0,00	0,00	0,00	15 000,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	763 500,00	716 446,63	0,00	0,00	47 053,37	0,00	716 446,63
65311	Indemnités de fonction	125 000,00	121 034,76	0,00	0,00	3 965,24	0,00	121 034,76
65313	Cotisations de retraite	7 000,00	7 957,68	0,00	0,00	-957,68	0,00	7 957,68
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	11 000,00	10 095,96	0,00	0,00	904,04	0,00	10 095,96
65315	Formation	2 000,00	1 200,00	0,00	0,00	800,00	0,00	1 200,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	2 000,00	3 537,32	0,00	0,00	-1 537,32	0,00	3 537,32
6542	Créances éteintes	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6553	Service d'incendie	109 000,00	108 825,44	0,00	0,00	174,56	0,00	108 825,44
65561	Contrib fonds compens. ch. territoriales	1 500,00	1 177,60	0,00	0,00	322,40	0,00	1 177,60
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	56 641,98	0,00	0,00	3 358,02	0,00	56 641,98
65732	Subv. fonct. régions	0,00	2 500,00	0,00	0,00	-2 500,00	0,00	2 500,00
657363	Subv.Fonct. CCAS/CIAS	210 000,00	210 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	210 000,00
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	0,00	2 000,00	0,00	0,00	-2 000,00	0,00	2 000,00
65742	Subv. de fonctionnement aux entreprises	0,00	15 937,18	0,00	0,00	-15 937,18	0,00	15 937,18
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	220 000,00	167 329,00	0,00	0,00	52 671,00	0,00	167 329,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	15 000,00	7 467,11	0,00	0,00	7 532,89	0,00	7 467,11
65818	Autres	0,00	739,58	0,00	0,00	-739,58	0,00	739,58
65883	Déficits sur opérations de gestion	0,00	1,58	0,00	0,00	-1,58	0,00	1,58
65888	Autres	0,00	1,44	0,00	0,00	-1,44	0,00	1,44

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		6 515 744,40	6 082 388,65	19 876,87	0,00	413 478,88	0,00	6 102 265,52
66	Charges financières	121 000,00	119 825,76	0,00	0,00	1 174,24		119 825,76
66111	Intérêts réglés à l'échéance	130 000,00	128 854,19	0,00	0,00	1 145,81		128 854,19
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	-9 000,00	-9 028,43	0,00	0,00	28,43		-9 028,43
67	Charges spécifiques (4)	3 000,00	820,93	0,00	0,00	2 179,07		820,93
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	3 000,00	820,93	0,00	0,00	2 179,07		820,93
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	40 100,00	40 096,74			3,26		40 096,74
6815	Dot. prov. pour risques fonct. courant	40 000,00	40 000,00			0,00		40 000,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	100,00	96,74			3,26		96,74
Total des charges financières et spécifiques		164 100,00	160 743,43	0,00	0,00	3 356,57		160 743,43
Total des dépenses réelles		6 679 844,40	6 243 132,08	19 876,87	0,00	416 835,45	0,00	6 263 008,95
023	Virement à la section d'investissement	600 000,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	500 155,60	486 392,32			13 763,28		486 392,32
6811	Dot. amort. immos incorporelles	500 155,60	486 392,32			13 763,28		486 392,32
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		1 100 155,60	486 392,32			613 763,28		486 392,32

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	57 557,65
Montant des ICNE de l'exercice N-1	66 586,08
= Différence ICNE N – ICNE N-1	-9 028,43

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		6 722 865,15	7 055 424,85	148 846,00	0,00	-481 405,70
013	Atténuations de charges (4)	0,00	11 177,01	0,00	0,00	-11 177,01
6419	Remboursements rémunérations personnel	0,00	6 483,01	0,00	0,00	-6 483,01
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	0,00	4 694,00	0,00	0,00	-4 694,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	520 000,00	686 248,60	0,00	0,00	-166 248,60
70311	Concessions cimetières (produit net)	10 000,00	19 259,17	0,00	0,00	-9 259,17
70312	Redevances funéraires	3 000,00	3 120,00	0,00	0,00	-120,00
70321	Stationnement et location voie publique	0,00	555,00	0,00	0,00	-555,00
70323	Red. occupation dom. public	20 000,00	38 618,80	0,00	0,00	-18 618,80
7062	Redevances services à caractère culturel	75 000,00	100 452,75	0,00	0,00	-25 452,75
7066	Redevances services à caractère social	57 000,00	67 765,34	0,00	0,00	-10 765,34
7067	Redev. services périscolaires et enseign	145 000,00	156 434,10	0,00	0,00	-11 434,10
70845	Mise à dispo personnel communes du GFP	0,00	21 150,00	0,00	0,00	-21 150,00
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	45 000,00	51 715,61	0,00	0,00	-6 715,61
70848	Mise à dispo personnel autres organismes	0,00	320,00	0,00	0,00	-320,00
708721	Remb. frais par BA/régie sans ps.morale	10 000,00	12 736,33	0,00	0,00	-2 736,33
70875	Remb. frais par les communes du GFP	15 000,00	20 663,84	0,00	0,00	-5 663,84
70876	Remb. frais par le GFP de rattachement	115 000,00	135 665,60	0,00	0,00	-20 665,60
70878	Remb. frais par des tiers	25 000,00	57 792,06	0,00	0,00	-32 792,06
73	Impôts et taxes (sauf 731)	575 000,00	446 538,00	148 846,00	0,00	-20 384,00
73211	Attribution de compensation	575 000,00	446 538,00	148 846,00	0,00	-20 384,00
731	Fiscalité locale	3 806 000,00	3 949 573,84	0,00	0,00	-143 573,84
73111	Impôts directs locaux	3 400 000,00	3 481 820,00	0,00	0,00	-81 820,00
73118	Autres contributions directes	0,00	8 392,00	0,00	0,00	-8 392,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	200 000,00	255 668,00	0,00	0,00	-55 668,00
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	200 000,00	199 104,74	0,00	0,00	895,26
73154	Droits de place	6 000,00	4 589,10	0,00	0,00	1 410,90
74	Dotations et participations (4)	1 707 000,00	1 842 227,09	0,00	0,00	-135 227,09
74111	Dotation forfaitaire des communes	640 000,00	650 371,00	0,00	0,00	-10 371,00

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
741121	DSR des communes	750 000,00	822 541,00	0,00	0,00	-72 541,00
741127	DNP des communes	200 000,00	207 132,00	0,00	0,00	-7 132,00
742	Dot. aux élus locaux	0,00	163,00	0,00	0,00	-163,00
744	FCTVA	0,00	4 345,54	0,00	0,00	-4 345,54
74741	Participation communes membres du GFP	10 000,00	16 565,96	0,00	0,00	-6 565,96
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	25 000,00	28 220,00	0,00	0,00	-3 220,00
74836	Attrib. fonds départ. péréquat. de la TP	10 000,00	12 108,00	0,00	0,00	-2 108,00
748374	Dot. biodiversité et aménités rurales	0,00	28 836,00	0,00	0,00	-28 836,00
7485	Dotation pour les titres sécurisés	12 000,00	20 464,00	0,00	0,00	-8 464,00
74881	Particip. familles restau, héberg	0,00	31 809,33	0,00	0,00	-31 809,33
74888	Autres	60 000,00	19 671,26	0,00	0,00	40 328,74
75	Autres produits de gestion courante (4)	33 165,15	78 989,09	0,00	0,00	-45 823,94
752	Revenus des immeubles	32 000,00	35 052,19	0,00	0,00	-3 052,19
7584	Recouvr./créances admises en non valeur	0,00	462,13	0,00	0,00	-462,13
75888	Autres	1 165,15	43 474,77	0,00	0,00	-42 309,62
Total des recettes de gestion des services		6 641 165,15	7 014 753,63	148 846,00	0,00	-522 434,48
76	Produits financiers	8 200,00	8 167,09	0,00	0,00	32,91
761	Produits de participations	0,00	36,74	0,00	0,00	-36,74
7688	Autres	8 200,00	8 130,35	0,00	0,00	69,65
77	Produits spécifiques (4)	1 500,00	3 579,93	0,00	0,00	-2 079,93
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 500,00	3 579,93	0,00	0,00	-2 079,93
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		6 650 865,15	7 026 500,65	148 846,00	0,00	-524 481,50
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	72 000,00	28 924,20			43 075,80
722	Immobilisations corporelles	70 000,00	27 018,62			42 981,38
777	Rec... subv inv transférées cpte résultat	2 000,00	1 905,58			94,42
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		72 000,00	28 924,20			43 075,80

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (*RF 042 = DI 040*) (*RF 043 = DF 043*).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
DEPENSES		555 737,30	83 997,58	0,00	1 060,01	64 444,20	274 220,99	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	555 737,30	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	11 044,80	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	72 952,78	0,00	1 060,01	64 444,20	274 220,99	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		280 098,15	0,00	0,00	0,00	15 711,50	61 552,12	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	254 728,60	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	15 711,50	61 552,12	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	25 369,55	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		155 791,94	0,00	10 109,00	466 817,40		1 612 178,42
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		555 737,30
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		11 044,80
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	10 109,00	0,00		10 109,00
21	Immobilisations corporelles	155 791,94	0,00	0,00	46 535,40		615 005,32
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	420 282,00		420 282,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	172 851,20		530 212,97
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		254 728,60
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	172 851,20		250 114,82
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		25 369,55
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign., formation prof.,apprentissage	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
DEPENSES		159 922,50	4 553 596,16	0,00	125 188,01	417 518,71	327 641,80	210 000,00	0,00
011	Charges à caractère général	0,00	591 506,96	0,00	16 362,57	417 518,71	327 641,80	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	3 579 584,26	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	381 684,01	0,00	108 825,44	0,00	0,00	210 000,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	119 825,76	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	820,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	40 096,74	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		6 257 801,76	411 847,15	0,00	0,00	214 697,41	169 857,28	67 765,34	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	11 177,01	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	295 530,79	0,00	0,00	181 311,32	126 145,50	67 765,34	0,00
73	Impôts et taxes	595 384,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	3 930 135,74	14 849,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	1 720 535,00	56 958,80	0,00	0,00	32 923,96	31 809,33	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	33 331,55	0,00	0,00	462,13	11 902,45	0,00	0,00
76	Produits financiers	8 167,09	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	3 579,93	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)	A2

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisation de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		0,00	269 581,86	1 812,13	66 008,86	131 738,92		6 263 008,95
011	Charges à caractère général	0,00	253 644,68	1 812,13	66 008,86	131 738,92		1 806 234,63
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 579 584,26
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	15 937,18	0,00	0,00	0,00		716 446,63
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		119 825,76
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		820,93
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		40 096,74
RECETTES		0,00	31 400,51	4 589,10	0,00	17 388,10		7 175 346,65
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		11 177,01
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	0,00	0,00	15 495,65		686 248,60
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		595 384,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	4 589,10	0,00	0,00		3 949 573,84
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 842 227,09
75	Autres produits de gestion courante	0,00	31 400,51	0,00	0,00	1 892,45		78 989,09
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		8 167,09
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		3 579,93
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					9 032 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					9 032 000,00									
00066918611	CREDIT AGRICOLE	09/12/2009		15/01/2010	500 000,00	F		4,150	4,150	euros	A	P	N	A-1
00203763992G	CREDIT FONCIER DE FRANCE	20/12/2007		30/06/2008	600 000,00	F		4,720	4,720	euros	A	P	N	A-1
0421 0166541 01	BCME	04/08/2010		30/01/2011	500 000,00	F		3,540	3,540	euros	A	P	N	A-1
0421 0166541 04	BCME	19/09/2011		30/01/2012	1 000 000,00	F		4,300	4,300	euros	A	C	N	A-1
0421/0166.541.8	BCME	13/12/2010		31/03/2011	500 000,00	F		3,260	3,260	euros	A	C	N	A-1
0552 6228474 01	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	23/04/2012		30/07/2012	500 000,00	F		5,370	5,370	euros	A	C	N	A-1
05526173449401	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	26/12/2013		30/03/2014	350 000,00	F		3,280	3,280	euros	T	P	N	A-1
1226516	CAISSE DES DEPOT-CONS-MAIRIE	05/07/2012		01/08/2013	500 000,00	F		4,790	4,790	euros	A	P	N	A-1
20500001/NL	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	28/12/2004		25/01/2006	210 000,00			3,600	3,600	euros	A	P	N	A-1
20500554	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	14/12/2005		25/02/2006	150 000,00	F		3,340	3,340	euros	A	P	N	A-1
86882543	CREDIT AGRICOLE	26/03/2012		27/05/2012	500 000,00	F		5,670	5,670	euros	A	P	N	A-1
A3306250/MULTIFIX	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	14/12/2006		30/01/2008	242 000,00	F		3,730	3,730	euros	A	P	N	B-1
MON 280862EUR/0300083/001	LA BANQUE POSTALE	05/11/2013		01/03/2014	500 000,00	F		3,630	3,630	euros	T	C	N	A-1
MON280972EUR/0300214/001	LA BANQUE POSTALE	05/11/2013		01/04/2014	500 000,00	F		3,630	3,630	euros	T	C	N	A-1
MON528957EUR/0530132/001	LA BANQUE POSTALE	19/09/2019		01/02/2020	330 000,00	F		0,540	0,540	euros	T	P	N	A-1
NE01016204	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	10/12/2015		30/03/2016	750 000,00	F		1,650	1,650	euros	T	C	N	A-1
NE02823607	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	18/12/2017		30/10/2018	600 000,00	F		1,180	1,180	euros	A	P	N	A-1
NE03967239	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	21/12/2018		30/12/2019	300 000,00	F		1,380	1,380	euros	A	P	N	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
NE04528697	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	29/05/2019		30/05/2020	500 000,00	F		1,040	1,040	euros	A	P	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00									
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					0,00									
Total général					9 032 000,00									

- (1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.
- (2) Nominal : montant emprunté à l'origine.
- (3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).
- (5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.
- (6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.
- (7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.
- (8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		3 469 975,24					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		3 469 975,24					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65
00066918611	N	0,00	A-1	159 125,66	5,00	F		4,150	28 123,86	7 770,86	0,00	6 334,00
00203763992G	N	0,00	A-1	260 586,42	8,00	F		4,720	26 250,12	13 726,69	0,00	7 147,50
0421 0166541 01	N	0,00	A-1	146 518,90	6,00	F		3,540	24 358,27	6 049,05	0,00	4 761,62
0421 0166541 04	N	0,00	A-1	338 064,18	7,00	F		4,300	48 294,88	16 613,44	0,00	13 345,22
0421/0166.541.8	N	0,00	A-1	146 544,95	6,00	F		3,260	24 424,15	5 573,59	0,00	3 599,39
0552 6228474 01	N	0,00	A-1	167 547,07	7,00	F		5,370	23 935,29	10 282,60	0,00	3 796,11
05526173449401	N	0,00	A-1	110 671,80	4,00	F		3,280	25 481,23	4 154,53	0,00	10,08
1226516	N	0,00	A-1	129 837,01	3,00	F		4,790	39 384,11	8 105,69	0,00	2 589,91
20500001/NL	N	0,00	A-1	64 396,43	6,00	F		2,070	9 983,92	1 539,68	0,00	1 241,96
20500554	N	0,00	A-1	10 027,79	1,00	F		3,340	9 667,10	734,62	0,00	316,72
86882543	N	0,00	A-1	227 885,35	7,00	F		5,670	25 952,12	14 392,58	0,00	7 717,26
A3306250/MULTIFIX	N	0,00	B-1	48 489,53	3,00	F		3,730	15 014,95	2 401,61	0,00	1 660,41
MON 280862EUR/0300083/001	N	0,00	A-1	133 333,48	4,00	F		3,630	33 333,32	5 596,26	0,00	403,33
MON280972EUR/0300214/001	N	0,00	A-1	141 666,81	4,00	F		3,630	33 333,32	5 898,76	0,00	1 271,66
MON528957EUR/0530132/001	N	0,00	A-1	222 954,21	10,00	F		0,540	21 640,84	1 277,04	0,00	0,00
NE01016204	N	0,00	A-1	300 000,00	6,00	F		1,650	50 000,00	5 465,63	0,00	412,50
NE02823607	N	0,00	A-1	333 104,49	8,00	F		1,180	39 482,78	4 396,53	0,00	667,67
NE03967239	N	0,00	A-1	187 344,09	9,00	F		1,380	19 425,15	2 853,42	0,00	208,26
NE04528697	N	0,00	A-1	341 877,07	10,00	F		1,040	32 282,34	3 891,26	0,00	2 074,05
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		3 469 975,24					530 367,75	120 723,84	0,00	57 557,65

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
A3306250/MULTIFIX	CAISSE D EPARGNE AQUITAINE NORD	242 000,00	48 489,53	1	240,00				0,00		3,730	2 401,61	0,00	1,40
TOTAL (B)		242 000,00	48 489,53						0,00			2 401,61	0,00	1,40
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		242 000,00	48 489,53						0,00			2 401,61	0,00	1,40

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	18	0	0	0	0	
	% de l'encours	98,61	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	3 421 485,71	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	1	0	0	0	0	
	% de l'encours	1,40	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	48 489,53	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un *swap*, d'une option (*cap*, *floor*, *tunnel*, *swaption*).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE	B1.5

B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						0,00	0,00		
Taux variable simple (total)						0,00	0,00		
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT	B1.6

REMBOURSEMENT ANTICIPE D’UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)

Emprunts (2) (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
	Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
Total des dépenses au c/ 166 Refinancement de dette (3)					0,00	0,00						0,00	0,00	0,00	0,00	
Total des recettes au c/ 166 Refinancement de dette (4)					0,00	0,00							0,00	0,00	0,00	

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.

(2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.

(3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.

(4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.

(5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

(7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).

(9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.

(10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.

(11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.

(12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.

(13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N	B1.7

EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)

N° du contrat d'emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)						Nominal		Profil d'amortissement et périodicité de remboursement (6)		Capital restant dû au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)	
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial			Contrat renégocié			Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié			Intérêts	Capital
						Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.								
Total												0,00	0,00			0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.

- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME	B1.8

DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12/N	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.9

AUTRES DETTES

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délégation du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1000,00 €	17/06/2010
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8
L	MOBILIER SCOLAIRE	10
L	MATERIEL INFORMATIQUE - SERVICE SCOLAIRE	5
L	MATERIEL DE TRANSPORT	8
L	INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	10
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECH	20
L	AUTRES MATERIELS ET OUTILLAGE VOIRIE	10
L	MATERIEL ROULANT	8
L	AUTRES INSTALLATIONS MATERIELS ET OUTILLAGES TECHN	20
L	RESEAUX ELECTRIFICATION	10
L	RESEAUX CABLES	10
L	INSTALLATIONS DE VOIRIE	20
L	AUTRES CONSTRUCTIONS	10
L	INSTALLATIONS GENERALES DE CONSTRUCTIONS	15
L	AUTRES BATIMENTS PUBLICS	15
L	EQUIPEMENTS DE CIMETIERE	15
L	BATIMENTS SCOLAIRES	15
L	AUTRES AGENCEMENTS DE TERRAINS	10
L	PLANTATION D ARBRES	10
L	LOGICIELS	2
L	FRAIS D ETUDES	5
L	HOTEL DE VILLE	15
L	IMMEUBLES DE RAPPORT	15
L	BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	15
L	AUTRES MATERIELS INFORMATIQUES	5
L	AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBLIER	10
L	MATERIEL DE TELEPHONIE	5

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		40 000,00	40 000,00	0,00	80 000,00
Provisions pour litiges		40 000,00	40 000,00	0,00	80 000,00
Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	01/01/2023	40 000,00	40 000,00	0,00	80 000,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		3 303,23	96,74	0,00	3 399,97
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		43 303,23	40 096,74	0,00	83 399,97
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		43 303,23	40 096,74	0,00	83 399,97

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES	B4

ETAT DES CHARGES TRANSFEREES

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	B5

CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)

- (1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.
- (2) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.
- (3) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.
- (4) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	96 000,00	60 028,54	8 492,94
8016	Contrats de crédit-bail (2)	223 000,00	161 709,07	31 633,56
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux moyen constaté sur l'année (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					96 000,00	60 028,54										642,88	7 850,06	
ASSOCIATION FOOTBALL CLUB	2020	P	CAUTION BANCAIRE CONSTRUCTION LOCAL FOOTBALL CLUB LESPARRAIN	CREDIT MUTUEL DU SUD-OUES	96 000,00	60 028,54	7,00	M	F	1,000	F		1,000	A-1	euros	642,88	7 850,06	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					96 000,00	60 028,54										642,88	7 850,06	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	II	8 232 481,50
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	0,00

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.5

ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exer- cice d'origine du con- trat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant de la redevance sur la totalité du contrat	Montant des redevances restant à courir					
						N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant (exercice N+5 et suivants)	Total (1)
Crédits-bails mobiliers					99 000,00	19 233,56	19 233,56	19 233,56	4 808,39	0,00	62 509,07
TRACTEUR JOHN DEERE ST	2023	JOHN DEERE FINANCIAL	60	19 233,56	99 000,00	19 233,56	19 233,56	19 233,56	4 808,39	0,00	62 509,07
Crédits-bails immobiliers				12 400,00	124 000,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00	0,00	99 200,00
TRACTOPELLE JCB	2024	M3 AQUITAINE SAS	60	12 400,00	124 000,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00	24 800,00	0,00	99 200,00
Total				31 633,56	223 000,00	44 033,56	44 033,56	44 033,56	29 608,39	0,00	161 709,07

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.6

ETAT DES MARCHES DE PARTENARIAT

Libellé du contrat	Année de signature du marché	Organismes cocontractants	Nature des prestations prévues par le marché	Durée du marché (en mois)	Date fin de marché	Date mise en service équipement	Montant total prévu au titre du marché (TTC)	Annuité versée sur l'exercice	Montant de la rémunération du cocontractant restant à verser pour la durée restante du marché de partenariat (3)				
									Part investissement		Part fonctionnement II	Part financement III	TOTAL I + II + III
									Part totale (4)	Dont part nette (5) I			
Marchés de partenariat (1)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Marchés globaux de performance énergétiques avec tiers de financement (2)													
SOUS-TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL							0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Article L. 1112-1 du Code de la commande publique

(2) Article 1er de la loi n° 2023-222 du 30 mars 2023

(3) Montant de la rémunération restant à verser au 31/12/N

(4) Montant total de la rémunération relative à l'investissement restant à verser au 31/12/N

(5) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite des participations d'autres collectivités publiques.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.7

ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE

Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Total	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.8

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
8017 Subventions à verser en annuités					0,00	0,00	0,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés (1)					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des délégations de service public					0,00	0,00	0,00
Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement					0,00	0,00	0,00

(1) Concernant les garanties accordées à l'Agence France Locale (Article L.1611-3-2 du CGCT) :

- l' « Organisme bénéficiaire » de la garantie est toute personne titulaire d'un « titre éligible » émis ou créé par l'Agence France Locale ;
- la rubrique « Périodicité » n'est pas remplie car la garantie n'a pas de périodicité. La garantie est d'une durée totale indiquée à la colonne qui précède ;
- la colonne « Dette en capital à l'origine » correspond au montant total de la garantie accordée aux titulaires d'un titre éligible ;
- la colonne « Dette en capital au 1/1/N » correspond au montant résiduel de la garantie au 1/1/N ;
- la colonne « Annuité à verser au cours de l'exercice » n'est pas remplie car l'octroi de la garantie n'implique pas que des versements annuels aient lieu. Des versements ne seront effectués qu'en cas d'appel de la garantie.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.9

ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	397 766,18	
Personnes de droit privé	397 766,18	
Associations	163 629,00	
AMICALE DU PERSONNEL MAIRIE	6 000,00	
ASSO JEUNES SAPEURS POMPIERS	400,00	
ASSOC COMMUNALE CHASSE A	1 600,00	
CINEMA DE PROXIMITE	829,00	
COMITE DE LA FOIRE AUX VINS	19 000,00	
COMITE DES FETES ST-TRELODY	600,00	
ECHIQUEUR MEDOCAIN	1 500,00	
FOOTBALL CLUB	10 000,00	
LE FIL ROUGE DU MEDOC	6 000,00	
LES AMIS DE LA TOUR	4 000,00	
LES TROUBADOURS DE LA TOUR	6 000,00	
LESPARRE MEDOC CHATS LIBRES	4 000,00	
LOGEA	30 000,00	
MEDOC HANDBALL	8 000,00	
PAYS MEDOC RUGBY	14 000,00	
PROTECTION CIVILE ASF	2 500,00	
RADIO AQUI FM	200,00	
SAM.CLUB OMNISPORT	45 000,00	
UNION MUSICALE LESPARRE	4 000,00	
Entreprises	6 572,80	
SCI LA DOMINETTE	1 072,80	
SCI LA ROCACHETTE	5 500,00	
Personnes physiques	15 864,38	
AUDEBERT	1 668,38	
FADHLAOUI	2 000,00	
GUIRAUD	2 000,00	
MONOT	3 696,00	
NEGRIER	2 500,00	
SCI ASU IMMOBILIER - CHARROIN	4 000,00	
Autres	211 700,00	
ASA DFCI	1 700,00	
CENTRE COMMUNAL ACTION SO	210 000,00	

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		27,00	0,00	27,00	15,00	2,00	17,00
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	8,00	0,00	8,00	6,00	2,00	8,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 1E CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	5,00	0,00	5,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL 2E CLASSE	C	8,00	0,00	8,00	2,00	0,00	2,00
ATTACHE	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR	B	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		52,00	9,00	61,00	43,00	8,00	51,00
ADJOINT TECHNIQUE	C	20,00	8,00	28,00	21,00	7,00	28,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 1E CLASSE	C	10,00	0,00	10,00	7,00	0,00	7,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	13,00	1,00	14,00	10,00	1,00	11,00
AGENT MAITRISE	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
AGENT MAITRISE PRINCIPAL	C	2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
INGENIEUR	A	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
TECHNICIEN	B	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
TECHNICIEN PRINCIPAL 1ERE CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		9,00	0,00	9,00	7,00	0,00	7,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
AGENT SPECIALISE DES E.M. PRINCIPAL 2E CLASSE	C	6,00	0,00	6,00	4,00	0,00	4,00
ATSEM PRINCIPAL 1ERE CLASSE	C	3,00	0,00	3,00	3,00	0,00	3,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 1ere Classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Adjoint du patrimoine 2ème Classe	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		10,00	3,00	13,00	7,00	2,00	9,00
ADJOINT ANIMATION	C	5,00	2,00	7,00	2,00	2,00	4,00
ADJOINT ANIMATION PRINCIPAL 2E CLASSE	C	3,00	1,00	4,00	4,00	0,00	4,00
ANIMATEUR	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
ANIMATEUR PAL 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		7,00	0,00	7,00	3,00	0,00	3,00
BRIGADIER CHEF PRINCIPAL	C	3,00	0,00	3,00	1,00	0,00	1,00
CHEF DE SERVICE	B	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
CHEF DE SERVICE PAL 2ème CLASSE	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDE CHAMPETRE CHEF	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
GARDIEN BRIGADIER	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		107,00	12,00	119,00	76,00	12,00	88,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT ADMINISTRATIF	C	ADM	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT ANIMATION	C	ANIM	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL 2E CLASSE	C	TECH	486	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
Directeur général des services	A	OTR	678	0,00	343-1_343-3	A
Agents occupant un emploi non permanent (7)				9 485,62		
1 AGENT CALM	C	ANIM	666	0,00	A	CDD Contrat à durée déterminée
2 APPRENTIS	C	OTR		9 485,62	A	CDD Contrat à durée déterminée
ADJOINT DU PATRIMOINE	C	CULT	367	0,00	332-23-1°	CDD Contrat à durée déterminée
TOTAL GENERAL				9 485,62		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel.
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :

332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacances temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

COMMUNE DE LESPARRE MEDOC - COMMUNE - CA - 2024

333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
01/11/2023 - Délégation de Services Publics	CTC	SARL CTC	SARL	0,00
Détention d'une part du capital				
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
01/07/2020 - Garantie emprunt	Crédit Mutuel du Sud Ouest		Organisme bancaire	0,00
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
Communauté de Communes Médoc Coeur de Presqu ile			0,00
Communauté de Communes La Médulienne			1 077,60
Autres organismes de regroupement			
CAUE			300,00
SDEEG			100,00
Association des Maires de Gironde			1 224,67
ANEV			320,00
Gironde Ressources			50,00
IDDAC			332,00
PNR			0,00
Mouvement pour le développement des villes Sous-Préfecture			540,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	Centre Communal Action Sociale				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Budget annexe Eau	Régie de l'eau			21330240900080		oui
Budget annexe Assainissement	Régie de l'Assainissement			21330240900072		oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 083 459,74	16 367,19	
Acquisitions à titre onéreux			1 083 459,74	16 367,19	
13/10/2023	PARCELLES FORESTIERES BE 196-229-319-320 ET BH 139-144	T239	37,08	0,00	0
25/01/2024	ACQUISITION PARCELLE -CHEMIN AV 731 463 - 12 CHEMIN DU LANDIN A LESPARRE MEDOC	T241	192,88	0,00	0
19/02/2024	TRONCONNEUSE ESPACES VERTS	1071	869,00	0,00	1
09/03/2024	LOGICIEL MILLESIME INFINITY ETAT CIVIL	L18	11 044,80	4 677,34	2
08/04/2024	F.2024 1000001193 du 19/03/2024 - TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES EC	R1-2023	5 388,00	0,00	0
12/05/2024	ROTOFIL - SERVICE ESPACES VERTS	1075	791,00	0,00	1
12/05/2024	ROTOFIL - SERVICE ESPACES VERTS	1074	791,00	0,00	1
12/05/2024	ROTOFIL - ESPACES VERTS	1073	492,00	0,00	1
14/05/2024	AUTOLAVEUSE ESPACE FRANCOIS MITTERAND	1072	4 111,38	322,63	8
15/05/2024	PROGRAMME VOIRIE 2024 RUE JEAN JACQUES ROUSSEAU - CHEMIN DE VERNOUS - CHEMIN DE FONGROUSE	R1-24	420 282,00	0,00	0
18/05/2024	SOUFFLEUR - DOTATION 2024	1076	499,00	0,00	1
21/05/2024	CAMION BENNE RENAULT MASTER III - FG-445-JW	1077	29 496,66	2 242,98	8
01/06/2024	TRAVAUX ANNEE 2024 POMPE A CHALEUR BUREAU COORDINATRICES	B2-24	28 623,62	0,00	0
04/06/2024	TABLES PLIANTES	1079	374,40	0,00	1
04/06/2024	TABLES ET BANCS - MANIFESTATIONS	1080	3 408,00	195,01	10
11/06/2024	HERSE - STOP STICK - SERVICE PM	1081	1 060,01	73,24	8
16/06/2024	VEHICULE TECHNIQUE - 3PL - RENAULT KANGOO - FM-475-QG	1078	16 451,66	1 108,20	8
28/06/2024	EXTENSION ECLAIRAGE PUBLIC AU 15B CHEMIN DU GINESTRA	R79	7 079,04	357,88	10
15/07/2024	SUBVENTION EXCEPTIONNELLE EQUIPEMENT - REFECTION PONT DE LA BERLE	R083	10 109,00	0,00	5
19/07/2024	GRILLES EXPOSITION - TECHNIQUE	1082	1 032,48	0,00	1
28/07/2024	CLIMATISATION REVERSIBLE - 1ER ETAGE MAIRIE	B1-2024	60 628,70	0,00	0
20/08/2024	EPAREUSE - ESPACES VERTS	1084	66 240,00	2 392,00	10
23/08/2024	PROJECTEUR LUMINEUX - FACADE MAIRIE	1086	1 454,24	64,13	8
13/09/2024	MENUISERIES - DERNIERE TRANCHE	B40-24	53 868,00	0,00	0
17/09/2024	RIDEAUX SALLE DU CONSEIL	1085	6 392,28	228,61	8
21/09/2024	REFECTION 2 COURTS DE PADEL	1087	72 196,80	1 985,41	10
07/10/2024	BARRIERES DE SECURITE	1088	3 180,00	91,65	8
20/10/2024	ORDINATEURPORTABLE - ELECTRICIEN - ALARME	1089	326,98	0,00	1
23/10/2024	F.F325A593.24.1801783 du 08/10/2024 - TRAVAUX CHEMIN DE FONG	R1-2024	1 444,80	26,89	10
25/10/2024	AMENAGEMENT ALLEES ET ESPACES VERTS - ECOLE PM CURIE	1090	8 971,20	161,98	10

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
12/11/2024	RENOVATION CINEMA - REMPLACEMENT FAUTEUILS	B19-24	63 189,60	561,69	15
18/11/2024	PROJECTEURS LED - TERRAIN HONNEUR	1091	134 348,81	1 567,40	10
22/11/2024	TRAVAUX ECLAIRAGE PUBLIC - RUE DU ZIC	R80	29 382,72	310,15	10
31/12/2024	MOBILIER URBAIN RUE JJ ROUSSEAU	R24-24	39 702,60	0,00	20
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							0,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							0,00	0,00	
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)	B14

SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
20	<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00
21	<i>Immobilisations corporelles</i>	0,00
23	<i>Immobilisations en cours</i>	27 018,62
2313	<i>Immobilisations en cours</i>	27 018,62
TOTAL GENERAL		27 018,62

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
011	Charges à caractère général	21 020,36	
011	Charges à caractère général	21 020,36	
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 998,26	
012	Charges de personnel et frais assimilés	5 998,26	
72	Travaux en régie		27 018,62
722	<i>Immobilisations corporelles</i>		27 018,62
TOTAL GENERAL		27 018,62	27 018,62

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES TRAVAUX EN REGIE	B14

RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	27 018,62
Recettes réelles de fonctionnement	7 175 346,65
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,38 %

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	32 656,67
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	32 656,67

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	72 287,73
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	32 656,67
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	104 944,40

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	559 000,00	557 642,88	221 749,50	779 392,38
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	1 425 555,60	694 202,74	19 000,00	713 202,74
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	866 555,60	136 559,86	-202 749,50	-66 189,64
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	32 656,67			32 656,67
Affectation au 1068 (C)	72 287,73	72 287,73		72 287,73
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	104 944,40			104 944,40
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				38 754,76

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recette"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		559 000,00	I 557 642,88
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		557 000,00	555 737,30
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	557 000,00	555 737,30
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		2 000,00	1 905,58
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	2 000,00	1 905,58

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		1 425 555,60	III 694 202,74
Ressources propres externes de l'année (a)		285 400,00	207 810,42
10222	FCTVA	130 000,00	99 737,37
10226	Taxe d'aménagement (2)	130 000,00	82 703,50
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
27638	Créance Autres établissements publics	25 400,00	25 369,55
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		1 140 155,60	486 392,32
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	3 000,00	2 970,00
28128	<i>Autres aménagements de terrains</i>	166 000,00	165 654,07
281316	<i>Equipements de cimetière</i>	5 500,00	5 034,24
281321	<i>Immeubles de rapport</i>	6 500,00	6 328,53
281351	<i>Bâtiments publics</i>	7 500,00	7 202,97
28138	<i>Autres constructions</i>	12 500,00	12 424,84
28152	<i>Installations de voirie</i>	97 500,00	97 310,25
281533	<i>Réseaux câblés</i>	18 000,00	17 731,72
281534	<i>Réseaux d'électrification</i>	75 000,00	74 965,51
281568	<i>Autre matériel, outillage incendie</i>	2 000,00	1 692,05
2815731	<i>Matériel roulant</i>	18 000,00	17 791,20

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
2815738	Autre matériel et outillage de voirie	3 500,00	3 382,83
28158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	10 500,00	10 231,46
28181	Installations générales, aménagt divers	3 500,00	3 209,28
281828	Autres matériels de transport	17 500,00	17 460,40
281831	Matériel informatique scolaire	0,00	4 068,53
281838	Autre matériel informatique	10 500,00	5 883,47
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	0,00	2 857,71
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	10 500,00	7 630,31
28185	Matériel de téléphonie	0,00	204,00
28188	Autres immo. corporelles	32 655,60	22 358,95
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	40 000,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	600 000,00	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L’AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
 - 2138 « Autres constructions »,
 - 2151 « Réseaux de voirie »,
 - 2152 « Installations de voirie »,
 - 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
 - 21828 « Autres matériels de transport »,
 - 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
 - 2313 « Constructions en cours »,
 - 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
 - 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».
- La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D1.1

LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – GESTION DES FONDS EUROPEENS	D4

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – EMPLOI DES CREDITS COMMUNAUTAIRES DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION GLOBALE	D5

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
Quillet Christelle	Stratégie Locale	640,00	Le 18 janvier 2024 - Bordeaux	Actualité des finances locales et budget vert
Quillet Christelle	Stratégie Locale	560,00	Le 8 juillet 2024 - Bordeaux	Formation généraliste: communication/relations presse

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT RELATIF AUX RESSOURCES ET DEPENSES DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE DES JEUNES – Annexe à l'article D. 4312-7	D7

Evolution des dépenses associées à la formation professionnelle des jeunes

	APPRENTISSAGE			ENS PRO ss statut scolaire			FORMATIONS CONTINUES en alternance			TOTAL		
	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%	Année n	Année n-1	%
Montant	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Etat des ressources de l'apprentissage

RESSOURCES	MONTANT		
	Année n	Année n-1	%
1 ^{ère} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
2 ^{ème} section FNDMA	0,00	0,00	0,00
Dotations décentralisation (1)	0,00	0,00	0,00
Dotation indemnité comp. forfaitaire	0,00	0,00	0,00
Contribution additionnelle (2)	0,00	0,00	0,00
FSE	0,00	0,00	0,00
FEDER	0,00	0,00	0,00
FEOGA	0,00	0,00	0,00
Reversement excédent de ressources CFA (3)	0,00	0,00	0,00
Autres ressources	0,00	0,00	0,00
Total ressources externes	0,00	0,00	0,00
Effort propre de la collectivité	0,00	0,00	0,00
Total ressources	0,00	0,00	0,00

(1) Dotations au titre des lois du 7 janvier 1983 et du 23 juillet 1987.

(2) Article 37 de la loi de finances initiale pour 2005.

(3) Article R. 116-17 du code du travail.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – COMPTE D'EMPLOI DU FONDS COMMUN DES SERVICES D'HEBERGEMENT (en application de l'article 7 du décret n°2000-992 du 6 octobre 2000)	D8

Cet état ne contient pas d'information.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – IDENTIFICATION DES FLUX CROISES (1)	D9

1 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET LES COMMUNES (cf. la liste des opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00

2 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU GROUPEMENT A FISCALITE PROPRE ET DES COMMUNES (après neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM dont RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
INVESTISSEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
Dépenses	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL DES RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Cet état doit être rempli uniquement par les groupements à fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	2 134 000,00	1 641 102,62	221 749,50	271 147,88
RECETTES	2 134 000,00	1 049 261,96	19 000,00	1 065 738,04
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	7 780 000,00	6 749 401,27	0,00	1 030 598,73
RECETTES	7 780 000,00	8 261 405,70	0,00	-481 405,70

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)**BUDGET CCAS/ N°SIRET :**

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	45 500,00	6 408,55	929,91	38 161,54
RECETTES	45 500,00	39 505,57	0,00	5 994,43
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	233 700,00	212 852,30	0,00	20 847,70
RECETTES	233 700,00	249 475,61	0,00	-15 775,61

BUDGET EAU/ N°SIRET :

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	777 700,00	422 930,56	247 063,26	107 706,18
RECETTES	777 700,00	487 901,85	0,00	289 798,15
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 778 500,00	1 332 768,85	0,00	445 731,15
RECETTES	1 778 500,00	1 847 694,95	0,00	-69 194,95

BUDGET ASSAINISSEMENT/ N°SIRET :

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	792 000,00	523 693,07	19 981,43	248 325,50
RECETTES	792 000,00	416 431,74	0,00	375 568,26
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	1 141 700,00	626 170,97	56 520,00	459 009,03
RECETTES	1 141 700,00	1 055 574,40	23 287,50	62 838,10

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 749 200,00	2 594 134,80	489 724,10	665 341,10
RECETTES	3 749 200,00	1 993 101,12	19 000,00	1 737 098,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 933 900,00	8 921 193,39	56 520,00	1 956 186,61
RECETTES	10 933 900,00	11 414 150,66	23 287,50	-503 538,16

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	3 749 200,00	2 594 134,80	489 724,10	665 341,10
RECETTES	3 749 200,00	1 993 101,12	19 000,00	1 737 098,88
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	10 933 900,00	8 921 193,39	56 520,00	1 956 186,61
RECETTES	10 933 900,00	11 414 150,66	23 287,50	-503 538,16
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	14 683 100,00	11 515 328,19	546 244,10	2 621 527,71
TOTAL GENERAL DES RECETTES	14 683 100,00	13 407 251,78	42 287,50	1 233 560,72

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB	8 295 411,00	3,95	41,24	0,00	3 421 027,50	3,95
TFPNB	112 927,00	0,16	64,58	0,00	72 928,26	0,16
CFE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires	742 524,00	-7,29	16,96	0,00	125 932,07	-7,29
TOTAL	9 150 862,00	0,00			3 619 887,82	0,00

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 0

Nombre de membres présents : 0

Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES :

Pour : 0

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1),

A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session

A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.